

*Bien vouloir ne pas reproduire
sans autorisation de l'auteur !*

Les curieuses orthographes de certaines formes verbales

Guillaume Couture et Raymond Claude Roy, Ph.D.

*Groupe FRAMÉE de recherche en grammaire et
didactique du français
de l'Université du Québec à Chicoutimi
<http://www.ens.uqac.ca/dse/framee/>*

**Document didactique
Fascicule 12**

Novembre 1997

© Les Éditions du Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Chicoutimi
555, boul. de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
Canada

Actes du Congrès de l'AQPF, novembre 1997.

Bien vouloir ne pas reproduire sans autorisation de l'auteur.

Les curieuses orthographe de certaines formes verbales

par
Guillaume Couture, B.Éd.
Raymond Claude Roy, Ph.D.
 Université du Québec à Chicoutimi

Mesdames, messieurs, bonjour.

[1] La réflexion à laquelle nous vous proposons de vous associer pour la durée de cette présentation s'inscrit dans un ensemble de travaux menés (à l'Université du Québec à Chicoutimi) dans le but de retrouver la logique de la langue afin d'en faciliter l'enseignement et l'apprentissage. Le postulat que nous avons adopté veut qu'il n'y ait que très peu de véritables exceptions dans la langue française. Aussi nous efforçons-nous d'identifier les différents mécanismes qui régissent la langue française afin d'arriver à expliquer les règles d'écriture, d'accord et même d'organisation dont l'ensemble constitue la grammaire du français.

Aujourd'hui, nous porterons, ensemble, notre attention sur le verbe français, et plus précisément, sur les possibilités d'explication que peut permettre une approche raisonnée dans l'analyse des particularités orthographiques de certaines formes écrites du présent de l'indicatif.

[2] C'est ainsi, par exemple, que le scripteur rencontrera des cas comme celui du verbe « vaincre » qui, dans ses formes « je vains, tu vains, il vainc » présente des difficultés d'écriture. [3] Comment ne pas s'étonner en effet de la présence du « c » dans ces formes, comme de l'absence du « t » attendu à la troisième personne? [4] De même le verbe « rompre » dans ses formes écrites « je romps, tu romps, il rompt » demande au scripteur la maîtrise orthographique de formes sans justification apparentes. [5] Aucune justification n'est d'ailleurs présentée à l'apprenti-scripteur dans les grammaires scolaires.

D'autres formes verbales présentent de semblables difficultés d'écriture. [6] Il est en effet difficile de s'expliquer pourquoi « je réponds, tu réponds, il répond » exige des finales en [7] « -ds », « -ds », « -d » alors que « craindre » — qui est aussi un verbe en « -dre » — se termine simplement par -s, -s et -t.

La grammaire traditionnelle, quand elle ose les mentionner, présente ces formes verbales comme des exceptions, un qualificatif qu'il y aurait avantage à bannir de nos grammaires et de notre enseignement, ou les présente comme des particularités orthographiques, ce que fait Maurice Grevisse, d'ailleurs. Certaines grammaires même se limitent à un tableau de référence qui donne, sans justification, la bonne orthographe de toutes les formes possibles – sinon une grande partie – du verbe concerné; c'est d'ailleurs là la tendance des grammaires des dernières années. Ce qui n'est pas sans nous

apparaître comme une certaine démission, si utile et si justifiable qu'il soit de former nos élèves à l'effort de chercher eux-mêmes les réponses dont ils ont besoin.

[8] Il faut reconnaître que le maître, confronté à la tâche de faire acquérir la maîtrise orthographique de formes verbales comme celles qui viennent d'être relevées, sera appelé à déployer des merveilles d'ingéniosité pour faciliter l'apprentissage de données aussi artificielles, du moins dans les présentations qu'en font les grammaires, et pour surtout conserver et alimenter l'intérêt de ses apprenants pour des organisations en apparence aussi gratuites.

Si des explications simples, claires et logiques étaient possibles, on peut imaginer l'impact que de telles justifications auraient sur l'enseignement et sur l'apprentissage. N'y aurait-il pas dès lors d'évidents avantages à faire appel à la pensée organisatrice de l'élève plutôt qu'à sa seule mémoire? Or, s'il y a des justifications à des formes orthographiques, ce n'est qu'à partir d'une compréhension fine du mécanisme de construction du verbe qu'il deviendra possible de les produire. C'est ce tout explicatif que nous tenterons d'édifier ensemble aujourd'hui.

Nous tenons toutefois à prévenir notre auditoire qui recherche et attend, avec raison, des solutions pratiques immédiatement utiles pour les classes, que nous lui imposerons des détours théoriques qui pourront paraître à première vue rebutants et difficilement réconciliable avec les objectifs poursuivis. Nous nous permettons de demander à notre auditoire un peu de confiance. Nos explications doivent en effet satisfaire les exigences logiques des professionnels initiés à ces questions de grammaire, que vous êtes. Des présentations trop rapides et trop simplifiées ne vous satisferaient pas, nous nous en doutons bien. C'est pourquoi nous nous permettrons des incursions explicatives dépassant les besoins des élèves de nos classes. Qu'on nous permette de présenter les explications au niveau de profondeur qu'exige la plus fine compréhension. Nous montrerons ensuite l'usage qu'il est possible de faire dans les classes des résultats obtenus. C'est parti.

[9] Pour expliquer l'apparence d'une forme verbale, il faut comprendre le mécanisme du verbe. Or, c'est la surface, la matérialité de la langue, sa sémiologie, c'est-à-dire sa construction sous forme de signes soit oraux, soit écrits, qui se présente en premier à la saisie. Et comme le rôle de l'écriture est essentiellement de représenter l'oral, c'est donc du côté de l'oral qu'il conviendra de commencer à chercher la piste susceptible de mener à la découverte du mécanisme de construction du verbe français.

[10] Considérons de ce point de vue de l'oral un verbe comme « chanter », que la grammaire classe parmi les verbes réguliers. L'analyse, du point de vue de l'oral, peut se fonder sur la transcription phonétique de quelques-unes des formes du verbe « chanter ». On reconnaîtra les formes: « chantons », « chanterais », « chante », « chantais », « chantât », « chanteriez », « chanté ». On aura remarqué notre alphabet phonétique simplifié d'usage scolaire. Cet alphabet, croyons-nous, gagnerait à être utilisé dans les classes. À chacun d'en juger.

[11] Il est aisé d'identifier les parties que la grammaire traditionnelle nomme *radical* et *terminaison* dans la représentation phonétique d'une forme orale comme [ch añ t oñ (s)]. On se souviendra qu'on nomme *radical* la partie du verbe qui, du point de vue de l'oral, reste constante d'une conjugaison à l'autre. La partie variable est identifiée par le mot « terminaison ». Ainsi, dans [ch añt oñ(s)], le radical sera la partie [ch añ] du mot, et la terminaison, la partie [t oñs(s)].

Le même exercice doit être fait du côté de l'écriture. Toutefois, il apparaît alors qu'à l'écriture le « t » appartient à la première partie du verbe, à la partie constante. La partie constante « c-h-a-n-t » du verbe « chanter » constitue en effet la *racine* du mot, laquelle porte le sens premier du verbe. La partie « ons », la partie variable, constitue la désinence, laquelle porte les variables proprement verbales de personnes, temps et mode.

[12] Or, une superposition des représentations de l'oral et de l'écrit fait voir que le « t » se retrouve au pivot des deux traitements, l'oral et l'écrit ne traitant pas le [t] de manière semblable. Alors que l'oral considère qu'il commence la terminaison, l'écrit, de son côté, le place en fin de racine. Nous oserions jusqu'à avancer que, parlant, on ne puisse éviter de visualiser la forme écrite et, lisant ou écrivant, d'entendre résonner dans son oreille, la forme orale. Il est même probable que les siècles et les progrès de l'instruction ont pu donner à l'écriture la place de premier plan. De sorte que, entendant [ch añ toñ(s)], quelque chose de l'écrit et du rôle de rappel étymologique du [t] doit s'imposer à l'esprit, et qu'écrivant, quelque chose de l'appartenance du « t » à la partie dernière du verbe, ou terminaison, doit affleurer à la conscience. Autrement dit, le [t] qui, à l'oral, sert d'attaque à la terminaison, rappelle aussi l'étymologie du mot. De même à l'écrit, le scripteur ne peut s'empêcher de concevoir que le « t » ne fasse partie de la terminaison. Chacun perçoit probablement le double rôle du « t » à l'oral et perçoit ce même rôle dans l'écriture. Toutefois, par effet de culture écrite, l'esprit pensant prend probablement un appui de plus en plus important sur l'écriture. Il conviendrait évidemment de voir quelque peu autrement pour les auditifs.

[13] Il n'y a évidemment pas que le verbe « chanter » qui repose sur le mécanisme qui a été décrit. Un examen de la forme verbale « dansons », du verbe régulier « danser », révèle, du côté de l'oral, un radical [dañ] et une terminaison [soñ(s)]. L'écrit, quant à lui, distingue une racine « dans-« d'une désinence « -ons ». L'analyse laisse voir qu'encore une fois une consonne, la consonne [s], chevauche les traitements et se maintient au centre du verbe.

[14] L'essentiel de ces analyses est puisé aux enseignements du linguiste français Gustave Guillaume. Né en 1889 et décédé en 1960, Guillaume a laissé des théories linguistiques connues sous le nom de *linguistique psychomécanique*. Ses écrits comprennent une série d'articles, regroupés sous le titre *Langage et science du langage*. [15] De plus, les notes de l'ensemble de ses conférences, données à l'École des Hautes

Études à Paris, sont actuellement en publication; sous la direction du professeur Roch Valin, de l'Université Laval.

[16] Dans son analyse de la morphologie du verbe français, le linguiste Gustave Guillaume relève le rôle que joue la consonne qu'il nomme *consonne axiale*. À partir d'elle, il mène une étude des différentes conjugaisons de verbes. Sa démarche le mène aussi à justifier quelques-unes des particularités orthographiques que renferme le verbe français.

[17] Nous préférons, à des fins d'enseignement, nommer la consonne axiale de Gustave Guillaume *consonne centrale*, un qualificatif plus accessible pour les classes et les enfants. Encore une fois, la consonne est dite centrale parce que constituant l'attaque de la dernière partie orale du verbe, d'une part, et terminant la première partie écrite porteuse du sens par étymologie, d'autre part.

Cette consonne, donc, se retrouve liée aux deux traitements que peut subir une forme verbale, celui de l'oral et celui de l'écriture. Il s'agirait dès lors d'un élément de la morphologie du verbe, [18] c'est-à-dire que la consonne centrale jouerait un rôle précis dans le mécanisme du verbe français, si tant est que le mécanisme puisse être généralisable à l'ensemble des formes verbales. Et il serait logique qu'il le soit.

[19] Il a été vu que la consonne centrale de « chanter » est le [t] et que celle de « danser » est le [s]. [20] Avec un minimum de pratique, il devient facile d'identifier la consonne centrale d'une forme verbale. L'examen de formes telles « aimer », « aimerions », « aimant », « aime », « aimât » et « aimèrent » permet d'identifier rapidement une racine « aim- », dont le « m » final sert d'attaque à toutes les terminaisons. [21] La consonne centrale du verbe « aimer » est donc la consonne [m]. Pour le verbe [22] « trouver », un survol des diverses formes du verbe permettra de s'assurer que la consonne centrale est bien le [v].

Certains verbes toutefois exigent plus d'attention dans l'identification de la consonne centrale. [23] C'est ainsi que le verbe « oser » de par sa prononciation exige l'identification d'une consonne centrale moins nette à l'écriture. [24] Dans les formes « ose », « osons », « osais », « osant », « oserait », la consonne centrale se révèle être un [z]. Nous la rendons par un « s » barré, dans le but toujours de dresser un alphabet phonétique d'usage aisé pour les classes.

[25] Le verbe « peigner » pose également un problème d'identification de la consonne centrale. Après examen de quelques-unes des formes du verbe, telles « peignera », « peignons », « peigneriez », « peignant » et « peignons », chacun conclura que la racine « peign- » et les terminaisons se partagent la consonne gn. [26] Nous marquons l'usage combiné des deux lettres pour traduire un seul son en les surmontant d'un trait symbolisant la prononciation unique d'un gn, soit encore en plaçant les deux lettres dans une boîte.

[27] Les verbes dont la consonne centrale est une consonne bigraphe, comme « peigner », « tanguer » ou « marcher », font bien voir la consonne centrale dans leur forme orale. Il existe trois de ces consonnes en français, soit le gn, le gu et le ch.

[28] L'identification des consonnes centrales de certains autres verbes peut également faire problème. Des verbes comme « encercler », « rentrer » et « empiffrer » peuvent susciter quelques hésitations chez qui cherche la consonne centrale. L'observateur trouvera sûrement fort opportun de se souvenir que c'est toujours l'oral qui est le plus à même de livrer la consonne centrale. [29] Ces verbes utilisent de fait un amalgame de deux consonnes. L'amalgame servant de consonne centrale au verbe « encercler » est [kl], celui du verbe « rentrer » est [tr] et celui d'« empiffrer », [fr].

[30] Enfin, d'autres verbes comme « créer » ou « huer » pourront par référence à l'oral révéler leur consonne axiale. Examinons certaines des formes que peut prendre le verbe créer: « créer », « créons », « créais », « créions » et « créa », par exemple, et tâchons d'en cerner le radical. L'analyse révélera que la partie [kré] reste constante. Les terminaisons sont donc respectivement [e], [ɔ], [ɛ], [j ɔ] et [a]. Il est tout de suite possible de voir que les terminaisons commencent toutes par une voyelle. « Exception! » seront tentés de s'exclamer certains, car il ne semble pas, en apparence, y avoir de consonne centrale. Mais il y en a une, et elle devient évidente du moment qu'on se reporte à cette règle qu'aucune voyelle ne peut être prononcée sans souffle consonantique minimal, tout comme aucune consonne ne peut être articulée sans appui vocalique minimal. Le seul souffle de l'expiration est, en lui-même, une consonne, si tenu que soit ce souffle. [31] Ce souffle consonantique est habituellement représenté par un [h] dans l'écriture, avec beaucoup d'à-propos d'ailleurs. Ceci conclut l'analyse du rôle et de la nature de la consonne centrale. Nous vous proposons, à titre de vérification, un rapide exercice d'identification de la consonne axiale d'un certain nombre de verbes.

EXERCICE

Si pleines d'intérêt que soient ces données générales sur l'organisation matérielle du verbe, on ne peut que s'interroger sur leur portée pratique. Or il se trouve que nombre des particularités orthographiques affectant les formes du présent de l'indicatif qui nous intéressent trouvent explication dans le cadre des données qui viennent d'être présentées.

Examinons l'ensemble des formes à expliquer. Ce sont: [32]

1. je romps, tu romps, il rompt;
2. je vaincs, tu vaincs, il vainc;
3. je réponds, tu réponds, il répond;
4. je prends, tu prends, il prend.

Et il convient d'ajouter:

5. je perds, tu perds, il perd.

[33] Dans la première série, la lettre problème est le « p ». Or, quelle est la consonne centrale du verbe? La forme « rompons » permet d'identifier comme consonne centrale le [p]. Dans la deuxième série [34], la lettre problème est le « c ». Or, il s'avère par la forme « vainquons » que la consonne centrale est le [k], écrite « c » dans les formes qui nous préoccupent, selon l'équivalence qui se retrouve dans la variation « public » (avec « c »)/ « publique » (avec « que »).

Pour la troisième série [35], la forme « répondons » permet d'identifier le [d] comme consonne centrale. Et il se trouve que le « d » est la lettre problème à expliquer. La quatrième série [36] présente une difficulté plus grande, au premier abord du moins. En effet, la consonne centrale que livre la forme « prenons » est un « n » alors que la lettre problème est un « d »: il est toutefois intéressant de constater ici un retour de la lettre « d ». Comme d'ailleurs dans la cinquième série [37], où la lettre problème est toujours un [d], mais un [d] que la forme « perdons » permet d'identifier comme consonne centrale. Ces observations de départ montrant que les difficultés orthographiques affectant ces formes touchent toute la consonne centrale laissent déjà entrevoir un « plan » d'ensemble pour les orthographes particulières des formes considérés. [38] Reste à comprendre finement! Vous êtes prêts? Plongeons.

[39] Commençons par les formes de « je romps », « tu romps », « il rompt » du présent de l'indicatif. Ainsi qu'il vient d'être souligné, ces formes se parent à l'écriture d'un « p », en apparence intempestif. Ce « p » est intempestif par référence à l'oral, lequel fait entendre [r oñ], [r oñ], [r oñ], soit trois fois le même ensemble sonore sans sonorité aucune de [p]. Il faut forcément conclure à une règle de seule écriture (je rappelle à nos auditeurs que Monsieur Roy a présenté une communication sur ce thème aux assises 1996 de ce congrès). Le problème est donc de trouver sur quelle justification se fonde ce choix d'écriture d'un « p » absent de l'oral.

[40] Or, une démarche de déconstruction se révélera éclairante. En effet, tentons de retrancher le « p » de la forme écrite: le résultat est insoutenable, étant donné que la graphie en « m » de la nasale origine de la présence du « p ». Dès lors, l'orthographe devrait se réduire à la forme écrite « r – o – n – s ». Intuitivement ou instinctivement, la forme apparaît inacceptable à un scripteur averti. Or, cette intuition a un fondement; et ce fondement est l'existence en grammaire de l'écriture d'une règle de parenté orthographique. C'est cette règle qui fait écrire, par exemple, le mot « doigt » avec un « g » et un « t », l'orthographe résultante annonçant déjà le mot parent « digital » et rappelant l'étymon latin « digitu ». (Il faut garder à l'esprit, en effet, que la langue française est une langue savante, une langue qui a fait le choix d'être de culture. Et ce choix de l'époque classique a été pour une part de conserver des liens étroits avec les langues savantes de l'époque qu'étaient le latin et le grec.)

[41] L'écriture « romps » répond donc à une règle de contrainte orthographique d'une part (soit l'obligation d'écrire le « p » pour conserver le « m »), et à une règle de parenté orthographique d'autre part, les formes écrites « r-o-m-p-s », « r-o-m-p-t » montrant mieux leur appartenance à la série des formes du verbe « rompre ».

Ces explications pourraient suffire et convaincre à l'école. [42] L'esprit profond voudra chercher plus loin: il se demandera vraisemblablement pourquoi, dans le verbe « rompre », la consonne centrale est disparue des formes orales [je r on (s)], [tu r on (s)], [il r on (t)].

À cette première question, il est relativement aisé de répondre. La réponse pourra paraître prendre l'allure d'une digression. Mais de fait il n'en est rien, et les données acquises se révéleront, comme on le verra, indispensables à la compréhension des autres ensembles de particularités orthographiques à analyser et à expliquer.

La question à examiner [43] portait sur l'absence de consonne centrale dans les formes orales [je r on (s)], [tu r on (s)], [il r on (t)], toutes trois semblables. La disparition de la consonne centrale est en effet pour le moins curieuse. Ainsi pour les verbes du type « chanter », la consonne centrale [44] est partout présente. Sa présence est constante: la consonne centrale, le [t] pour le verbe « chanter », se trouve à l'attaque orale des terminaisons de toutes et chacune des formes du verbe.

Il n'en est pas de même toutefois pour un verbe comme écrire [45]. En effet une bonne partie des formes de ce verbe ont évacué la consonne centrale: dans ces formes réduites, la consonne centrale s'est amuïe; elle est absente de l'oral.

Pour bien comprendre ce qui s'est produit, arrêtons-nous à examiner le sort historique de la forme réduite « écrit » du verbe écrire. En latin classique, « il écrit » [46] se disait [scribit] avec un accent tonique sur la première syllabe: [scri-bit]. Le passage par le latin populaire [47] dans les premiers siècles de notre ère, puis par la période du roman jusque vers l'an mille, fera évoluer cet original [scribit] en *escribit, d'abord

puis en *escrivit, plus tard.

Cette dernière forme laisse déjà voir le [v] du français moderne. Un moment d'évolution lourd de conséquence fera passer la forme orale non attestée *escrivit, à une forme pouvant se représenter approximativement par un *escriit. L'étape suivante de l'évolution historique livrera la forme « écrit », laquelle est attestée dès le XI^e siècle. Enfin l'évolution livrera la forme orale moderne [écri(t)].

Un certain nombre de formes toutefois se sont construites sur la forme que la morphologie historique identifie comme (*escrivit), pour donner les formes modernes:

écrivons
écrivez
écrivent
écrivait
écrivit
écrire

écrivain, entre autres.

Le verbe « écrire » se présente donc en face d'un verbe régulier comme « chanter » [48], à consonne centrale constante, sous l'apparence d'un verbe à consonne centrale irrégulière, parfois présente, parfois amuïe. Ce verbe et tous ceux de semblable construction pourraient être dits verbes à consonne centrale parfois amuïe, et donc alternante ou irrégulière.

Certains autres verbes irréguliers présentent un traitement légèrement différent de la consonne centrale [49]. C'est le cas du verbe « craindre », par exemple. Dans ce verbe, la consonne centrale, lorsque soumise à un affaiblissement ne s'amuit pas totalement: elle reste en fait présente sous une apparence, dans un état identifiable. C'est ainsi que pour le verbe « craindre », la forme « craignons » avec sa consonne centrale gn laisse voir que, dans son mouvement d'affaiblissement, la consonne centrale gn combine un résidu d'elle-même, un souffle nasal, à la voyelle ai pour former la nasale ain. Les verbes de ce type, nous avons pris l'habitude d'y référer comme à des verbes à consonne centrale parfois vestigiale, c'est-à-dire laissant une trace dans la forme réduite. Il faut ajouter à notre tableau de tantôt [50] ce verbe comme représentant de sa catégorie. Nous le faisons dans une simplification facilitante des données.

Pour ce qui est du verbe « rompre » [51], le traitement oral de ses formes réduites présente un amuïssement, une disparition de la consonne centrale. Le verbe rompre avec ses formes réduites privées à l'oral de la consonne centrale [p], présente dans l'infinitif et dans les formes longues du verbe, appartient donc à la catégorie des verbes à consonne centrale alternante ou irrégulière du type écrit/écrivons.

Ces analyses nous mettent à même d'aborder [52] l'ensemble des particularités orthographiques du verbe « vaincre », « je vaincs (v-a-i-n-c-s) », « tu vaincs (v-a-i-n-c-s) », « il vainc (v-a-i-n-c) ». Tout d'abord, établissons à quelle catégorie appartient ce verbe. La consonne centrale, telle que le laisse voir la forme « vainquons » est un [k]. Les formes orales du singulier du présent de l'indicatif ne conservent rien de ce [k]: la consonne centrale y est amuïe. Le verbe « vaincre » appartient à la catégorie des verbes présentant à certaines formes une consonne centrale amuïe, du type « écris »/ « écrivons ».

Pourtant on ne peut s'empêcher de remarquer la similitude de forme de « vaincre » et de « craindre ». Or, ce serait précisément cette similitude qui aurait provoqué l'ajout d'un « c », à l'écriture, aux formes réduites du présent de l'indicatif. [53] Ce que le « c » apporterait, ce serait une information sur la consonne centrale du verbe « vaincre », de sorte que l'écriture ne puisse en aucune façon laisser entrevoir que la forme de la première personne du pluriel de « vaincre » puisse être comme pour le verbe « craindre », sur « craignons », un « vaignons ».

L'ajout du « c » résulterait donc d'un choix d'écriture annonçant la consonne centrale, faisant également mieux entrevoir l'appartenance au verbe « vaincre » par un effet de parenté orthographique plus net avec la forme de l'infinitif.

[54] À ce moment-ci de la réflexion, nous pardonnerons encore à nos auditeurs de douter de la qualité de la justification présentée. Nous les supplions toutefois de réserver leur jugement final et d'attendre l'examen des autres séries de particularités orthographiques.

Un mot avant d'aller plus loin sur la forme « v-a-i-n-c » de la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif. Selon toute vraisemblance, le « t » n'apparaîtrait pas parce que la forme écrite « v-a-i-n-c-t » mènerait à une lecture faisant entendre et le [c] et le [t], comme on le fait pour les mots « strict », « district », « direct ».

Passons maintenant à l'examen des formes de la troisième série [55]: « je réponds », « tu réponds », « il répond ». La consonne centrale, ainsi que le laisse voir la forme [répondon(s)] est la consonne [d].

Par ailleurs, il importe de déterminer à quelle catégorie de conjugaison appartient le verbe. De fait, les formes [répon(s)] — [répondon(s)] montrent une conjugaison à consonne centrale parfois amuïe, du type de « écrit/écrivons ». [56]

L'orthographe des formes réduites du singulier de l'indicatif présente cette particularité d'ajout à l'écriture d'un « d » inexistant à l'oral. Par ailleurs ce « d » est précédé d'une voyelle nasale, ainsi que le sont les verbes de la catégorie de conjugaison à consonne centrale parfois vestigiale, du type crains/craignons. Une hypothèse intéressante pourrait être que le « d » constitue une indication que le « n » de la nasale n'est pas vestigial et qu'il n'y a pas à attendre une forme « répognons » à la première personne du pluriel. Qu'au contraire, la consonne centrale [d] est à attendre pour toutes les formes présentant, comme dans « répondant », une consonne centrale.

Or, cette hypothèse rejoint celle avancée pour justifier l'ajout d'un « c » à l'écriture dans les formes réduites du présent de l'indicatif du verbe « vaincre ». Le « d » de « je réponds », « tu réponds », « il répond », annoncerait une consonne centrale [d] et comme pour « rompre » et « vaincre » « épaissirait » la netteté de la parenté orthographique avec l'infinitif « répondre », comme avec toutes les formes de ce verbe.

La quatrième série [57] retenue pour explication est celle des formes « je prends », « tu prends », « il prend », du verbe « prendre ». Ces formes, comme les précédentes, présentent la particularité d'ajout d'un « d » à l'écriture. Ce « d » est à expliquer.

En bonne méthode, il faut d'abord identifier la consonne centrale. La forme orale [prenon(s)] permet d'identifier une consonne centrale [n]. Et, par ailleurs, il faut déterminer à quelle catégorie de conjugaison appartient ce verbe. [58] Appartient-il comme « réponds », « répondons » à la conjugaison des verbes à consonne centrale parfois amuïe? Or, la réponse est « non »! Les formes orales réduites du verbe

« prendre »: [p^{en}(s)], [p^{en}(s)], [p^{en}(t)] sont des formes à consonne centrale vestigiale, ainsi que le montre l'examen comparé de [p^{en}(s)] - [p^{en}on(s)]. En effet, la consonne centrale [n] s'est affaibli dans les formes réduites, formes dans lesquelles le [n] est « réduit » à un souffle nasal donnant naissance à la voyelle « nasale »^{en}. Nous sommes donc devant un verbe appartenant à la catégorie de conjugaison des verbes à consonne centrale parfois vestigiale. Ces deux données établies, il faut reprendre le questionnement sur l'ajout d'un « d » dans les formes écrites « prends », « prends », « prend ».

[59] En se fondant sur l'interprétation faite des orthographe des séries précédentes, on pourrait imaginer que c'est la lettre porteuse de la consonne centrale qui devrait apparaître dans les formes réduites du verbe « prendre » et que les formes réduites devraient s'ajouter un « n » pour s'écrire, par exemple, « p-r-e-n-n-s ». Mais ce serait là évidemment une orthographe inacceptable, inexistante dans l'écriture française.

[60] C'est de fait plutôt dans le cadre d'ensemble créé par les analyses précédentes qu'il faut interpréter et justifier le « d » des formes réduites du verbe « prendre ». En effet, dans les analyses des formes réduites des verbes « rompre », « vaincre » et « répondre », deux justifications principales ont été constamment reprises: la consonne ajoutée qu'elle soit « p », « c » ou « d » annonce la consonne centrale des formes longues et contribue à mieux faire voir la parenté orthographique, particulièrement avec l'infinitif.

Or il se trouve que la forme réduite « p-r-e-n-d » annonce de nette façon l'infinitif « prendre » et satisfait ainsi à la seconde justification. Pour ce qui est d'annoncer la consonne centrale des formes longues, on se souviendra que le « c » des formes réduites de « vaincre » avait pour fonction d'indiquer, au moins partiellement, que la consonne centrale n'était pas à tirer de la vestigiale « n » pour créer un « vaignons ».

De même, dans les formes « je prends », « tu prends », « il prend », l'ajout du « d » indiquerait que la consonne centrale à attendre n'est pas un ^{gn} et mènerait à tirer du son nasal de la voyelle ^ā, écrite « e-n », une consonne centrale ⁿ, par référence à la forme orale connue.

Même si des propos complémentaires risquent d'alourdir la présentation, il en est un qui s'impose si l'on veut satisfaire les esprits curieux. Ce commentaire veut rappeler à nos auditeurs que la forme première d'un verbe est, non la forme de l'infinitif, mais bien plutôt la forme de la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif. C'est ainsi que le [ch^{ant}tə] oral de [il ch^{ant}tə] est la forme première du verbe « chanter »; que le [é çri(t)] oral de [il é çri(t)] est la forme première du verbe « écrire ». Les infinitifs sont dans tous les cas les formes conceptuellement, non pas matériellement, les plus simples, ce que traduit le « -r- » de virtualisation qui les porte.

Ce principe de construction du verbe français n'est malheureusement pas toujours mis de l'avant dans nos enseignements, ni dans la plupart de nos grammaires scolaires d'ailleurs. Mieux reconnu, il simplifierait les enseignements et faciliterait la maîtrise par nos apprenants de la conjugaison du verbe.

Le même principe appliqué plus nettement aux analyses que nous sommes à faire montre des formes orales premières, dont les formes écrites viennent augmenter l'efficacité.

Au total, l'ensemble des verbes en « -dre » corrige la perte que pourrait constituer pour eux le passage à forme réduite du type *écrits/écrivons*. La perte que pourrait constituer le passage à forme réduite des verbes en « -dre », ne se présente pas pour les formes réduites du verbe « écrire », puisque le passage de « *écri(s)* » à « *écrire* » se fait normalement par l'ajout du -r- de futur et dans le cas de l'infinitif du -r de virtualisation.

L'économie totale de ces verbes est d'une telle rigueur et d'une si grande cohésion, que là où, au départ, il semblait ne se présenter que des « exceptions » ou des particularités, l'esprit averti finit par voir un ensemble d'une parfaite organisation. Surtout s'il est pris en considération que chacun des verbes impliqués n'est pas sans avoir été l'objet de transformations historiques sous l'effet de facteurs d'évolution.

EXERCICE

Pages de grammaire

La cinquième série enfin [61] de formes à particularités orthographiques permettra de vérifier et d'approfondir, si possible, les analyses qui viennent d'être présentées. Cette série, c'est celle des formes

je perds, tu perds, il perd,

à laquelle il conviendrait d'ajouter les séries des deux autres verbes à traitement semblable:

je mords, tu mords, il mord

je tords, tu tords, il tord.

Dans ces formes réduites, la consonne « d », conservée à l'écriture, se révèle être aussi la consonne centrale qu'elle annonce: « nous perdons », « nous mordons », « nous tordons ». Le « d » annonce de plus des infinitifs en -dre: « perdre », « mordre », « tordre ». Rien là que de conforme aux analyses des autres séries de formes à particularité orthographique.

Toutefois, dans les analyses qui ont été menées, la consonne conservée jouait régulièrement un rôle second; dans « *il rompt* », celui de satisfaire aux conditions d'une contrainte orthographique; dans « *il vainc* », celui d'écarter le développement d'une

consonne centrale **gn** sur la vestigiale; dans « il répond », de même; dans « il prend », le même également, mais permettant au « n » de la nasale d'annoncer une consonne centrale « n ». De même, le « d » de « il perd » joue un rôle second à celui d'annoncer une consonne centrale « d ». Ce second rôle, toutefois, n'est pas si net qu'une analyse attentive ne s'impose.

Il nous faut pour comprendre revenir au tableau [62] des catégories de conjugaisons verbales. Ce tableau comporte à une extrémité la catégorie des verbes à consonne centrale constante du type « chanter ». À l'autre extrémité, le tableau comporte la catégorie des verbes à consonne centrale parfois amuïe sous l'effet d'un extrême affaiblissement; le modèle en est le verbe « écrire », avec ses formes réduites « écris », « écris », « écrit ». Un affaiblissement moindre livre la catégorie des verbes à consonne centrale parfois vestigiale, dont le modèle est le verbe « craindre », avec ses formes réduites « crains », « crains », « craint ».

Or, il existe une autre catégorie de conjugaison verbale, issue celle-là d'un effet d'affaiblissement minimal. Cette conjugaison est celle des verbes du type « courir ». Ce verbe présente à sa forme « courons » une consonne centrale [r]. Le verbe présente toutefois des formes réduites: « je cours », « tu cours », « il court ». Une oreille attentive percevra la différence dans la prononciation, le [r] de « courons » étant de pleine prononciation, tandis que celui des formes « cours », « cours », « court », n'est plus, sous l'effet d'un affaiblissement que chuchoté. Le [r] est donc toujours présent, mais dans une forme affaiblie.

Revenons à la série « je perds », « tu perds », « il perd ». [63] Ces formes appartiennent à la catégorie des verbes à consonne minimalement affaiblie, du type « court/courons ». En effet, dans le passage de « perdons » à « perds », le [r] de pleine articulation s'affaiblit pour n'être plus que chuchoté: « perdons », « perds ». La consonne conservée « d » joue par sa présence dans la forme écrite un rôle second que vous pouvez entrevoir, mais qu'il est possible de mieux faire voir en supposant une forme « p-e-r-s ».

Ce qu'annoncerait pareille forme, ce serait une consonne centrale [r] de pleine articulation: « nous perons ». Par sa présence, le « d » conservé dans l'écriture écarte toute possibilité de pareil développement de la conjugaison. Si, donc, la conservation à l'écriture du « d » est déjà justifiée à titre d'indication de la consonne centrale et pour son effet de parenté orthographique, il n'en reste pas moins que la présence écrite du « d » écarte, en rôle second, tout développement à partir du [r] chuchoté de la forme réduite.

Permettez-nous un commentaire sur l'ensemble de ces analyses, de « il rompt » à « il perd ». Le système n'est pas parfait, il n'y a aucun doute à cela. Il est, pourrait-on dire, simplement « humain ». La langue vit; elle change et s'adapte: elle évolue. Mais

elle évolue dans l'imperfection et dans un besoin constant de s'améliorer. C'est pourquoi elle se présente dans un état comportant des imperfections.

Aucun de nous ne réclamerait, probablement, d'être physiquement parfait. Et pourtant nous ne sommes pas sans réclamer un certain état de perfection, et avec raison.

Il en est de même de la langue qui dans l'imperfection de son état n'est pas sans atteindre à une certaine perfection d'organisation.

Voici maintenant comment il nous semble que pourrait se présenter la page de grammaire sur la série de particularités orthographiques que nous venons de voir.

PAGE DE GRAMMAIRE

[64] Une autre série de formes appelle une analyse serrée: il s'agit des formes réduites

je couds, tu couds, il coud
je mouds, tu mouds, il moud.

Tentons cette fois-ci une démarche de découverte. À vous d'établir les justifications à ces orthographes particulières.

Maintenant qu'en bonne méthode, nous avons essayé de saisir l'organisation de la langue dans ses mécanismes actuels, « synchroniques » comme dit la linguistique, il pourrait être éclairant de jeter un rapide coup d'œil sur l'histoire, sur la « diachronie », des formes que nous tentons de comprendre.

Or, historiquement, les verbes examinés présentaient le « d » que vient mettre en exergue l'ajout qui en est fait aux formes réduites du singulier du présent de l'indicatif. C'est ainsi que l'infinitif « répondre » origine de la forme latine « respondere », que l'infinitif « prendre » origine du latin « prehendere », et que, même, les infinitifs « vaincre » et « rompre » remontent à des infinitifs latins porteurs de leur consonne centrale, les infinitifs « vincere » et « rumpere ». Le choix de l'écriture, soit de conserver le « d » aux formes réduites du singulier du présent de l'indicatif, soit de l'y replacer, a donc été puisé à même les formes historiques des verbes en question, leurs formes verbales gardant ainsi, en français, un lien avec les formes de la langue savante d'accompagnement et de référence, le latin.

Encore une fois, la conservation dans l'orthographe des formes réduites de la consonne centrale, si elle est permise historiquement, s'est produite pour des raisons synchroniques puissantes, celles de l'édification d'un mécanisme autonome satisfaisant, eu égard aux vues conceptuelles et au matériel lexical disponible.

Il faut encore historiquement examiner les formes des autres verbes en « -dre » des types « craindre » et « peindre ». Or à l'examen il s'avère que les formes latines d'origine de ces verbes ne présentaient pas de « d »: ces verbes viendraient en effet des formes « *cringere » et « *pingere », sans « d » donc. Le « d » de l'infinitif pourrait

Bien vouloir ne pas reproduire sans autorisation de l'auteur.

originer d'un effet phonologique de passage à la construction la plus répandue; ce qui est d'ailleurs l'explication usuelle des linguistes et des grammairiens.

Particularités orthographiques des verbes en -pre, -cre et -dre

Les verbes à infinitif en -pre, -cre et -dre présentent des particularités orthographiques aux formes du singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif, particularités résultant d'une distanciation de l'oral et de l'écrit.

- 1. Le verbe rompre (nous rompons)** présente les particularités orthographiques suivantes:

je romPs, tu romPs, il romPt, romPs.

La conservation de la consonne centrale « p » dans les formes réduites de ce verbe se justifie:

- a) par une contrainte d'écriture,
- b) par un effet de parenté orthographique avec l'infinitif et les autres formes du verbe à dériver de la forme première « rompt » [r ~∅].

Se conjuguent de la même façon les composés corrompre, interrompre, etc.

- 2. Le verbe vaincre (nous vainquons)** présente les particularités orthographiques suivantes:

je vainCs, tu vainCs, il vainC, vainCs.

La conservation de la consonne centrale « c » dans les formes réduites de ce verbe se justifie:

- a) à titre d'indication d'une consonne centrale « k » dans les formes longues (nous vainquons), différente du gn des verbes du type craint/craignons (voir note 2);
- b) par un effet de parenté orthographique avec l'infinitif et les autres formes du verbe à dériver de la forme première « vainc » [v ~'].

L'absence d'un « t » à la troisième personne du singulier serait due à l'obligation qu'il y aurait de prononcer l'ensemble « ct » de la finale des mots: striCT, direCT.

Se conjuguent de la même façon le composé convaincre.

3. **Le verbe répondre (nous répondons)** présente les particularités orthographiques suivantes:

je réponDs, tu réponDs, il réponD, réponDs.

La conservation de la consonne centrale « d » dans les formes réduites de ce verbe se justifie:

- a) à titre d'indication de la consonne centrale,
- b) par un effet de parenté orthographique avec l'infinifit et les autres formes du verbe à dériver de la forme première « répond » [r e p ~ø].

Se conjuguent ainsi les verbes suivants en -endre, -andre et -ondre:

défendre	pendre	épandre	pondre
descendre	tendre	répandre	répondre
fendre	vendre	fondre	tondre

4. **Le verbe prendre (nous prenons)** présente les particularités orthographiques suivantes:

je prenDs, tu prenDs, il prenD, preNons.

La conservation de la consonne « d » dans les formes réduites de ce verbe se justifie:

- a) comme indication d'une consonne centrale « n » dans les formes longues, différente du gn des verbes du type peint/peignons;
- b) par un effet de parenté orthographique avec l'infinifit « prendre » et les formes proches de l'infinifit à dériver de la forme première « prend »]pr ~â].

Se conjuguent de la même façon les composés de ce verbe: apprendre, comprendre, etc.

5. **Le verbe perdre (nous perdons)** présente les particularités orthographiques suivantes:

je perDs, tu perDs, il perD, perDs.

La conservation de la consonne centrale «d» se justifie:

- a) à titre d'indication d'un traitement différent de celui de il court/nous courons et d'une consonne centrale « d » dans les formes longues de ce verbe;
- b) par un effet de parenté orthographique avec l'infinitif et les autres formes du verbe à dériver de la forme première « perd » [p ʁ].

Se conjuguent de la même façon les verbes tordre et mordre.

6. Les verbes coudre (nous cousons) et moudre (nous moulons) présente les particularités orthographiques suivantes:

je couDs, tu couDs, il couD, couDs,
je mouDs, tu mouDs, il mouD, mouDs.

La conservation de la consonne centrale « d » dans les formes réduites de ce verbe se justifie:

- a) comme indication d'un traitement différent de celui de résout/réolvons et d'une consonne centrale « d » dans les formes longues de ces verbes;
- b) par un effet de parenté orthographique avec les infinitifs coudre et mordre, et les formes proches de ces infinitifs à dériver des formes premières « coud » [k u] et « moud » [m u].

Se conjuguent de la même façon les composés de ces verbes.

Note 1.

Les consonnes ajoutées de ces formes verbales se sont historiquement conservées dans l'écriture par un effet de parenté orthographique avec la langue savante de l'époque, le latin. Le verbe rompre origine d'un infinitif latin rompere, vaincre de vincere, répondre de respondere, prendre de prehendere, perdre de perdere. Les formes latines du présent de l'indicatif portaient toutes le « d » à l'oral: quant au verbe craindre et à ceux de même catégorie, leurs formes latines ne comportaient pas de « d ». Le « d » de leurs infinitifs résulte d'une réfection phonologique en imitation des verbes à nasale plus dre (voir note 2).

Pour leur part, les verbes coudre et moudre ont tardivement adopté le d de leur infinitif, mais pas si tardivement que ce « d » n'ait pu servir à marquer un traitement distinct de celui des verbes absoudre, dissoudre et résoudre, lesquels originent des infinitifs latins sans « d » que sont absolvere, dissolvere et resolvere. Les infinitifs absoudre, dissoudre et résoudre sont donc de réfection phonologique (voir note 3).

Note 2.

Les verbes en -aindre, -eindre et -oindre orthographient sans « d » leurs formes réduites, de la façon suivante:

je crains, tu crains, il craint, crains;
je peins, tu peins, il peint, peins;
je joins, tu joins, il joint, joins.

Se conjuguent de la même façon les verbes suivants:

contraindre	dépeindre	peindre	conjoindre	déjoindre
plaindre	déteindre	éteindre	repeindre	disjoindre
astreindre	empreindre	étreindre	restreindre	rejoindre
enceindre	feindre	teindre	enjoindre	
ceindre	enfreindre	geindre	adjoindre	

Note 3.

Les verbes en -oudre que sont absoudre, dissoudre et résoudre orthographient sans « d » leurs formes réduites, de la façon suivante:

j'absous, tu absous, il absout, absous;
je dissous, tu dissous, il dissout, dissous;
je résous, tu résous, il résout, résous.